

## LE PÈRE LAGRANGE

### *L'exégèse scientifique au service de l'Église*

R. P. Maurice Gilbert, s. j.

*Rivista di teologia dell'Evangelizzazione*  
(Bologne) 9 (2005), pp. 461-476<sup>1</sup>

Avant de parler du Père Lagrange et de son œuvre exégétique au service de l'Église, je voudrais remercier de tout cœur la Faculté pour m'avoir invité à participer à ce début de la nouvelle année académique. En effet, en cette année 2005, nous fêtons le quarantième anniversaire de la conclusion du Concile Vatican II et spécialement la promulgation de sa Constitution dogmatique *Dei Verbum* sur la Révélation. L'importance et la qualité de ce texte magistral sont connus, ainsi que les difficultés rencontrées par les Pères conciliaires, de la première session du concile jusqu'à la fin de 1962, sous le pontificat du bienheureux pape Jean XXIII.

*Dei Verbum* est un texte très élaboré. Jusqu'au dernier moment Paul VI était intervenu personnellement – cas rarissime – avec quelques propositions d'amendements, parmi lesquels le plus fameux conduira à l'insertion de l'expression *salutis nostrae causa* pour indiquer l'orientation fondamentale donnée par Dieu dans les écrits de sa Parole.

De plus, cette année 2005 rappelle également le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du plus célèbre exégète catholique de la première moitié du siècle écoulé, dont l'engagement a préparé de loin, non sans souffrances, le Concile Vatican II. Rappeler le personnage du Père Lagrange se justifie aujourd'hui en cette place par le fait que la Faculté théologique de l'Émilie-Romagne résulte de la collaboration des Pères dominicains avec les évêques de la région : le Père Lagrange reste l'une des figures les plus importantes parmi les fils de saint Dominique durant le siècle écoulé.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle le Père Lagrange eut à subir de dures critiques de la part de deux jésuites, comme moi. Le P. Fonck a été le premier président de l'Institut biblique pontifical et le P. A. Delattre, né aux environs de Tournai, enseignait au Théologat des jésuites de Lovanio, avant de devenir, après le P. Carlo Maria Martini, recteur de l'Institut biblique pontifical. Hérité pesante ! Mais, en 1983, j'ai pu aider l'École biblique de Jérusalem ; justement celle fondée par le Père Lagrange, à obtenir du Saint-Siège l'autorisation de décerner le doctorat en sciences bibliques et, de 1984 à aujourd'hui, je suis appelé chaque année à enseigner un semestre à l'École. De plus, en 1988, j'ai été prié d'écrire un rapport sur les écrits publiés par le Père Lagrange en vue du procès pour son éventuelle

---

<sup>1</sup> Traduit de l'italien par Marie-Thérèse Calmet-Stagnaro.

béatification. Sur ce rapport, je ne dirai rien, mais il est vrai que, pour l'écrire, j'ai lu tous les écrits publiés par le Père Lagrange, et je suis probablement le seul avec lui à l'avoir fait ! J'ai également lu une belle partie de sa correspondance aujourd'hui publiée et également une partie de sa correspondance inédite.

### **Synthèse sur la vie et l'œuvre du P. Lagrange**

Albert Lagrange naquit le 7 mars 1855 à Bourg-en-Bresse, au nord de Lyon, en France, dans une famille profondément catholique. Son père était notaire. Après le collège secondaire d'Autun, où le grec et le latin étaient la base de l'enseignement, Albert obtint le doctorat en droit à l'université catholique de Paris. Sa thèse fut publiée en 1878. Après un an au séminaire d'Issy-les-Moulineaux proche de Paris, il entra en 1879 dans l'ordre dominicain à Saint-Maximin, dans le diocèse de Toulon, et reçut le nom religieux de Marie-Joseph. Les lois françaises contre les religieux l'obligèrent à faire ses études de théologie à Salamanque. Il fut ordonné prêtre à Zamora à la fin de 1883. De retour à Toulouse en 1886, il enseigna la Bible et la philosophie pendant deux ans, et en 1888 ses supérieurs l'envoyèrent à Vienne pour des études spéciales d'orientalisme. Il ne termina pas ces études parce qu'en 1890 il fut envoyé à Jérusalem pour ouvrir celle qui deviendra l'École biblique. Il y restera jusqu'en 1935, sauf une absence volontaire de septembre 1912 à l'été 1913 et durant la première guerre mondiale, de décembre 1914 à novembre 1918. En 1935, pour raisons de santé, il retourna en France, à Saint-Maximin, où il mourut le 10 mars 1938.

Un total de quarante années passées à Jérusalem et presque un demi-siècle consacré à l'étude de la Bible.

Pour donner la mesure de cet homme exceptionnel, je fais mention ici de ses créations originales, puis, de manière générique, de ses publications.

Quand Lagrange inaugure le 15 novembre 1890 *L'École pratique d'études bibliques*, ce n'est pas la première institution du genre à Jérusalem, les Anglais, les Américains et les Allemands sont déjà présents. Cette inauguration se fait dans un contexte de grande pauvreté : un antique abattoir de la ville, sans moyens pédagogiques, sans livres, sans collaborateurs. En quelques années, les édifices de l'École jailliront du sol, une vraie bibliothèque scientifique dans le champ biblique croîtra et les premiers jeunes collaborateurs seront réunis autour du maître inspirateur. Parmi eux, quelques noms demeureront célèbres : H. Vincent, l'archéologue, F. Abel, historien et géographe, Éd. P. Dhorme, exégète de l'Ancien Testament et orientaliste. Lagrange anime le groupe. On ne doit pas sous-évaluer sa capacité de créer autour de lui un esprit de profonde vie religieuse, et en même temps, d'un haut niveau scientifique, capable de donner à l'École les bases de l'avenir.

À la fin de décembre 1891, c'est-à-dire un peu plus d'un an après l'inauguration de l'École, sort le premier fascicule de la *Revue biblique* la première des revues catholiques en matière biblique qui encore aujourd'hui est parmi les plus importantes. En 1903, paraît le premier volume de la collection « Études bibliques », parmi lesquelles le commentaire des quatre évangiles et des lettres de Paul aux Romains et aux Galates. Ces commentaires et autres volumes ont connu des éditions successives avec mises à jour. Lagrange a également publié treize livres plus petits, mais non moins importants, parmi lesquels *La Méthode historique* de 1903, très discutée, durement critiquée et à l'origine de grandes difficultés endurées par l'auteur, mais considérée aujourd'hui comme un livre qui fait honneur à l'Église. Le nombre de ses articles non repris dans ses livres est de deux cent soixante dix environ. Ses comptes rendus de livres scientifiques écrits dans les principales langues de l'Europe occidentale sont au nombre de mille cinq cents environ. La grande majorité de ses articles et de ses comptes rendus parurent dans la *Revue biblique*. Ajoutons deux livres imprimés mais non mis en vente, ce qui représente un total de seize mille pages de science biblique. Si nous faisons le calcul, ce chiffre signifie que durant un demi-siècle, en comptant 300 jours de labeur par an, Lagrange a écrit un peu plus d'une page par jour. Quand on pense à la somme de recherche demandée pour chaque page publiée, nous ne pouvons pas ne pas nous étonner devant la quantité de cette production, sans parler de sa qualité. L'œuvre écrite du Père Lagrange a été énorme et a eu une influence pendant des dizaines d'années. Aujourd'hui, il peut être considéré comme un homme immense qui plus que de nombreux autres hommes a apposé son empreinte sur l'exégèse catholique du siècle écoulé.

### **Un contexte exégétique difficile**

Maintenant pour comprendre la nouveauté de l'œuvre de Lagrange et les difficultés qu'elle a suscitées, on doit se rappeler la situation de l'exégèse catholique quand l'exégète descend dans la lice.

Au lendemain du Concile de Trente, l'exégèse catholique avait vécu son « siècle d'or » par la quantité et la qualité du travail accompli par de nombreux biblistes. Malheureusement, cette période ne se prolongea pas au-delà de la pénible controverse entre Bossuet, le fameux évêque français, et le prêtre oratorien Richard Simon, dont les œuvres scientifiques furent interdites et détruites en 1678. Déjà en 1687, la Congrégation générale des jésuites, observant le commencement du déclin, avait affirmé que la connaissance de l'Écriture sainte est « comme l'âme de la vraie théologie », expression aujourd'hui bien connue spécialement parce que reprise dans le *Dei Verbum* de Vatican II. La victoire cependant de Bossuet, un défenseur acharné de l'exégèse traditionnelle, notait la stagnation et l'appauvrissement, pendant deux siècles, de l'exégèse catholique. Finalement, entre 1885 et 1887 le jésuite allemand Rudolf Cornely édita une introduction critique aux deux Testaments, œuvre de grande envergure scientifique. Lagrange s'inscrit dans ce courant de reprise, mais le climat ecclésial n'était pas encore favorable.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a découvert un monde auparavant totalement inconnu. Dans les années 1820 J.-F. Champollion réussit à déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens et désormais les textes pharaoniques deviennent accessibles pour la première fois depuis des siècles. Puis, vers la moitié du siècle, l'archéologie s'intéresse sérieusement à la Mésopotamie. Dans les années 1840, P.-E. Botta découvre Ninive, et les années suivantes d'autres archéologues font des fouilles à Babylone et à Ur. L'assyriologie naît avec la découverte des nombreux manuscrits en écriture cunéiforme et le déchiffrement des textes commence. L'accadique et le sumérien apparaissent progressivement.

De telles découvertes ouvrent sur un monde inaccessible et inconnu jusqu'alors. La lecture du livre biblique de la Genèse prend un relief différent de celui transmis par la tradition. Une crise était inévitable. Entre 1880 et 1882, Fr. Lenormant publie trois volumes sur les *origines de l'histoire selon la Bible et les traditions des peuples orientaux*, mais en 1887, le Saint-Siège les met à l'Index !

Dans un autre domaine, la paléontologie est en train de faire les premiers pas en préhistoire humaine. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette science moderne enseigne déjà que l'antiquité de l'être humain dépasse de beaucoup ce que dit la chronologie biblique. Nouvelle crise pour l'interprétation des premiers chapitres du livre de la Genèse.

Pour résoudre ces problèmes, les exégètes catholiques antérieurs à Lagrange s'orientent vers deux types d'explications du texte biblique. Une première solution consiste dans la lecture des textes en question en tant que simple allégorie, mais en écartant ainsi tout fondement historique au récit biblique, le danger est encore plus grand.

La seconde solution est celle d'un concordisme : on pense pouvoir trouver un accord entre la Bible et les nouvelles découvertes scientifiques en disant, par exemple, que les six jours de la création, suivis du sabbat divin, ne sont pas trois jours de vingt-quatre heures, mais des périodes plus ou moins longues selon ce que prétend la science. Une telle solution est trop éphémère : il manque une exégèse sérieuse du texte biblique.

Une autre question mettait en doute la conviction traditionnelle que Moïse fut l'auteur du Pentateuque. Déjà en 1753, le médecin français J. Astruc distinguait deux documents fondamentaux dans les premiers livres de la Bible. Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs biblistes protestants, en majorité allemands, jusqu'à J. Wellhausen dans ses *Prolegomena* de 1883, avaient affiné la théorie documentaire qui détruisait clairement l'idée de la paternité mosaïque du Pentateuque. L'opinion catholique, même au Vatican, était troublée, scandalisée et donc opposée à telle théorie : Comment peut-on aller aussi résolument contre la tradition ?

Derrière ces problèmes, il y avait souvent le rationalisme qui refusait toute forme de Révélation divine et de surnaturel. Le lien entre la Bible et

l'Église se relâchait. La foi se sentait en péril devant toutes les affirmations qui mettaient en doute la véracité de la Sainte Écriture. Il y avait non seulement l'Ancien Testament qui réclamait une explication respectueuse aussi bien de la science que de la foi, mais il y avait aussi le Nouveau Testament, spécialement les évangiles et à proprement parler la présentation de Jésus, lequel se voyait mis en discussion.

La *Vie de Jésus* que E. Renan publia en 1863 eut un énorme succès continu. Or, dans ce livre très fascinant, le personnage du Sauveur était radicalement revu : toute espèce de surnaturel était exclus, et donc également les miracles et la divinité de Jésus.

### Trois découvertes initiales

C'étaient les principaux problèmes que l'exégèse catholique devait affronter, un vrai défi pour le jeune Lagrange quand il arriva le 10 mars 1890 à Jérusalem : il avait seulement 35 ans ! Lui-même a raconté dans ses *Souvenirs* (p. 28) qu'il avait été "atterré" quand un an auparavant, il avait reçu de son Supérieur Provincial l'ordre d'aller à Jérusalem pour fonder une école d'Écriture sainte. Il ne s'attendait pas du tout à une telle mission, il ne l'avait pas cherchée, pas même désirée. Immédiatement fasciné par cette terre, il se mit au travail. Comme il arrive souvent aux jeunes chercheurs profondément engagés, Lagrange fit, dans les premières années de sa présence au Proche-Orient, trois découvertes importantes qui auront une influence jusqu'à nos jours sur l'exégèse catholique.

En 1893, durant un voyage d'exploration dans le désert du Sinaï sur les traces des Hébreux durant leur exode, Lagrange se rendit compte en comparant le texte biblique et la réalité du terrain, que les auteurs bibliques n'écrivaient pas l'histoire à la manière des modernes. Ses réflexions, Lagrange les a livrées par écrit seulement dans ses *Souvenirs* en 1926. Il découvrit que les auteurs bibliques « *poursuivent un autre but* » que les historiens modernes (p. 56). Par exemple, les exagérations orientales en ce qui concerne le nombre des Hébreux dans le désert du Sinaï ou certaines exagérations qui ne doivent pas être prises à la lettre, tandis que « *la réalité substantielle des faits relatés dans les quatre derniers livres [du Pentateuque, de l'Exode au Deutéronome] me parut – écrit Lagrange –, en parfaite harmonie avec la nature du pays, ses aspects, ses cultures, ses traditions* (p. 55) ». Lagrange avait découvert l'importance de connaître les « genres littéraires » employés par les Anciens quand ils racontent l'histoire. Exactement, un demi-siècle après, Pie XII devait demander aux exégètes d'étudier attentivement ces « genres littéraires ».

Ensuite, en 1895 et 1896, Lagrange publia dans la *Revue biblique* trois articles sur l'inspiration. Entre les théologiens et les exégètes, la question n'était pas claire, le dialogue entre eux était très difficile et les accusations réciproques rendaient le climat pénible. En suivant une proposition récente de quelques confrères dominicains, Lagrange proposa de revenir à la doctrine du Docteur Angélique, Thomas d'Aquin. Lagrange voulait clarifier, dans ce champ plein de tensions, quelles étaient les

exigences théologiques qui concernent la Sainte Écriture. Il expliqua donc que dans le texte biblique, tout est, en même temps, de Dieu, raison principale, et de l'auteur humain, raison instrumentale. Le saint écrivain est inspiré par Dieu, aussi bien dans ses pensées et jugements que dans sa volonté, sa sensibilité, jusque dans sa manière de s'exprimer. Dans la Bible donc, tout, même les images et les paroles écrites, tout est inspiré par Dieu. Cette explication a été reprise officiellement par Pie XII dans son encyclique *Divino afflante Spiritu* de 1943 et le concile Vatican II, dans le *Dei Verbum*, y fait allusion, sans cependant employer les mêmes termes scolastiques. De plus, pour reconnaître ce que le saint auteur affirme comme vrai, on doit préciser sur quel point il porte son affirmation, et analyser avec soin ses modes d'expression, différents des nôtres : autrement dit, l'étude des « genres littéraires » est la première conséquence de cette doctrine d'inspiration. Ce que Pie XII répéta également.

Enfin, en 1897, dans un congrès à Fribourg en Suisse, Lagrange aborda la question de l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Son compte-rendu parut dans la *Revue biblique* au début de l'année suivante. Sans entrer dans le débat sur la composition du Pentateuque, Lagrange entendait prendre position sur un principe théologique : sur ce problème, que nous impose la foi catholique ou, autrement dit, l'authenticité mosaïque du Pentateuque fait-elle partie ou non du dépôt de la foi ? Sa réponse est nettement négative : cette authenticité est seulement un préjugé traditionnel. Si on doit pourtant reconnaître un progrès temporel des lois du Pentateuque, rien n'empêche de faire remonter à Moïse la première impulsion de telle législation, et par conséquent, le rôle historique de Moïse reste solide. Cette explication de Lagrange suscita d'après réactions : il apparut à de nombreux catholiques comme un transfuge, et ceci pendant des décennies. Le concile Vatican II, seulement, dans la *Dei Verbum* renonça à rattacher le caractère inspiré d'un livre biblique à l'authenticité de son attribution littéraire. Le P. Stanislas Lyonnet l'a relevé.

Avec ces trois découvertes, Lagrange déblayait le chemin de l'exégèse catholique. Quelles étaient ses intentions et quel a été le prix à payer ?

### **Les intentions profondes du P. Lagrange**

Sur ses états d'âme et ses intentions, nous avons de nombreux documents écrits par lui. Quelques passages de deux de ses lettres valent la peine d'être cités ; lettres envoyées en 1898 après la publication de l'article sur « Les sources du Pentateuque », au Maître général des Dominicains, le P. Frühwirth, futur cardinal, de même quelques réflexions de Lagrange dans ses *Souvenirs* écrits en 1926.

Au Maître général, préoccupé par l'écho de la conférence de Fribourg, Lagrange s'explique :

*« Il est vrai que personne, un religieux moins qu'un autre, ne doit se donner une mission, et si je suis désapprouvé, je suis prêt à me taire. D'un autre côté, croyant de toute mon âme au magistère infailible du Saint-Siège, je ne pense pas qu'il faille toujours attendre de lui l'impulsion : ce n'est pas le rôle du juge. Il suffit qu'il suive avec bienveillance les efforts des fils les plus dévoués de l'Église. De même, comme religieux, je ne veux rien faire en dehors de l'obéissance, mais je ne veux pas non plus vous demander de me dicter toutes mes études et de vous compromettre pour moi en mettant dans la balance l'autorité du maître général de l'Ordre. Je suis convaincu qu'il y a une campagne à continuer, où il y aura beaucoup d'ennuis à endurer, de préjugés à vaincre, d'attaques à supporter patiemment. Mais alors pourquoi ne pas demeurer tranquille dans les voies frayées ? Parce que je suis passionnément épris de l'honneur de l'Église et qu'il me semble que cela va au bien des âmes. Cependant c'est à vous d'en juger (7 mai 1898). »*

*« [...] Toutes mes innovations sont dans l'exégèse, et seulement dans l'exégèse historique, littéraire, philologique : car l'exégèse dogmatique, fixée par l'Église, ne saurait être un objet de discussion et d'innovation.*

*Même dans ce domaine, je sens très bien quelle prudence et quelles précautions sont nécessaires : mais d'un côté il est certain que le progrès dans la foi, esquissé par S. Vincent de Lérins et expliqué par le concile du Vatican, doit se trouver surtout dans les explications historiques ; d'autre part il est manifeste que les grandes découvertes ont comme renouvelé la connaissance de l'Orient, et par conséquent aussi l'aspect historique des études bibliques. [...]*

*Que si dans ce travail, comme dans toute œuvre humaine, il m'est échappé quelque erreur, elle ne sera pas, du moins préjudiciable au bien des âmes, parce que je suis prêt à la rétracter. Quelques erreurs de détail nuiront moins à l'Église qu'un éloignement systématique pour le grand mouvement des études critiques et historiques, qui doit au contraire, j'en ai la ferme conviction, ramener les esprits vers son autorité infailible. » (10 mai 1898.)*

Toujours à propos de la publication de son article sur les *Sources du Pentateuque*, le même Lagrange écrit presque trente ans après dans ses *Souvenirs* (pp. 83-84) :

*« Je finissais par me dire : ne vaut-il pas mieux exposer ma tranquillité et même ma réputation que de me taire par une prudence selon la chair ? D'autant que j'étais bien résolu à me soumettre entièrement aux décisions du Saint-Siège. À ne raisonner que selon l'homme, comme disait saint Paul, je ne vois toujours pas que ma résolution, imprudente, cela va de soi, ait été dictée par un sentiment bas. Mais la perfection religieuse exigeait davantage. Je ne me dissimulais pas que j'entraînais, par une sorte d'opiniâtreté sans cesse agissante, le consentement de la curie généralice, manifestement désireuse d'éviter le bruit et les polémiques venues du côté catholique. Chacun des articles de marche en avant avait été jugé suffisamment correct, mais l'ensemble devenait trop caractérisé comme une innovation dans le sens de la critique. Comme religieux, je devais me dire que, si mes supérieurs penchaient trop vers l'opportunité, je*

*n'avais ni à juger leurs raisons ni à chercher à les mettre en présence du fait accompli, avec leur permission, mais un peu malgré eux. J'ai donc manqué du moins à l'esprit d'obéissance ; je leur en demande pardon et à Dieu. »*

## **Le temps des épreuves : 1904-1913**

« Mon fils, si tu veux servir le Seigneur, prépare-toi à l'épreuve » écrivait *Siracide* (2,1). Pendant dix ans, de 1904 à 1913, Lagrange, comme le prévoyait sa lettre au Maître général, a dû affronter de sévères critiques, interdiction de publier et, finalement, condamnation de ses livres.

### **1. Le débat sur la « Méthode historique »**

Reprenons les conférences données à Toulouse en novembre 1902 : le petit livre sur la *Méthode historique* parut au début de 1903. En mai de l'année suivante, un jésuite belge A. Delattre en publia une critique très sévère. Delattre en effet avait étudié tout seul l'assyriologie et, dans les dix années précédentes, il avait enseigné pendant trois ans seulement l'exégèse biblique au Théologat des jésuites de Lovania. Déjà connu pour sa tendance à la controverse dans d'autres occasions, sa critique du livre de Lagrange se concentrait sur l'interprétation donnée par celui-ci d'une phrase encore aujourd'hui très obscure de Léon XIII dans son encyclique *Providentissimus* de 1893.

Le pape expliquait que, dans la manière de parler du cosmos et des choses naturelles, on emploie souvent des expressions selon les apparences, par exemple quand on mentionne la « voûte céleste ». À ce moment-là, les auteurs sacrés pouvaient parler de cette manière courante sans que l'on puisse les accuser d'erreur. Il semble que, pour le pape, on pouvait en tirer profit si on appliquait la même observation dans le domaine de l'histoire. Le pape ne s'étendait pas sur le sujet, mais pour lui il était clair que la distinction entre la science et la façon ordinaire de parler pouvait être employée dans le domaine de l'histoire biblique.

Les découvertes avaient révélé une histoire du Proche-Orient antique bien différente de celle racontée dans la Bible. Lagrange pouvait répondre à ceux qui accusaient d'erreur historique les auteurs sacrés que ceux-ci ne font pas l'histoire dans le sens propre de la parole, mais qu'il leur arrive de parler d'après les « apparences » d'une histoire vraie : on peut raconter une histoire comme celle du Jardin d'Eden en Gn 2,3, ou comme celle du Livre de Jonas, sans prétendre faire de la science historique. Il est vrai que la parole « apparence » était peu heureuse, mais on pouvait comprendre qu'une parabole n'est pas un compte rendu critique d'événements historiques. L'unique moyen de ne pas se tromper dans cette matière si complexe est d'étudier les divers « genres littéraires » employés par les auteurs sacrés : Lagrange en était convaincu et, en 1943, Pie XII le confirmait.



Néanmoins le P. Delattre considérait qu'il y avait danger de ne pas voir dans la Bible autre qu'« apparences » ; il écrivait dans son livre contre Lagrange (*Autour de la question biblique*, p. 295) : « On doit prendre tout ensemble ou tout laisser », c'est-à-dire : La Bible est une histoire vraie dans son ensemble ou il n'y a plus rien d'historique en elle. Une telle position sans nuances semblait protéger la dimension historique de la Révélation, et Pie X était plus favorable à cette manière de penser. Certes, le Saint Pontife laissait avancer la discussion entre Lagrange et Delattre, c'est pourquoi Lagrange donnera une réponse aux critiques de Delattre en un petit livre, imprimé en 1905, intitulé : *Éclaircissements sur la Méthode historique, à propos d'un livre du R. P. Delattre, S. J.*, mais cette réponse, réservée à quelques personnes compétentes et connues du pape, n'a jamais été mise en vente : ainsi le décida le Maître général des Dominicains, le bienheureux P. Cormier qui imposa à Lagrange le silence absolu dans cette affaire, malgré de nouvelles attaques de Delattre jusqu'en 1908. Entre temps, en juin 1905, la Commission biblique pontificale avait admis que, avec des arguments solides, on pouvait considérer que quelques textes bibliques apparemment historiques ne l'étaient pas du tout.

Aujourd'hui, malgré certaines faiblesses de son argumentation, Lagrange semble sur le juste chemin.

## ***2. L'interdiction de publier le « commentaire sur le livre de la Genèse »***

En juin 1898, Lagrange envoie au Maître général Frühwirth les premières pages de son commentaire sur le livre de la Genèse, c'est-à-dire l'introduction et le commentaire de Gn 1-3. Le reste du commentaire fut expédié mi-juillet. Les censeurs de ces pages pensent qu'il n'y a rien en elles qui ne soit correct au point de vue théologique, mais divergent sur l'opportunité de les publier, de telle sorte qu'en novembre 1903, le P. Frühwirth décida de ne pas en permettre la publication : « Votre œuvre, écrit-il à Lagrange, aurait été mise certainement à l'Index. »

En novembre 1904, après un an de silence, Lagrange envoie au nouveau Maître général, le P. Cormier, le commentaire mis à jour des trois premiers chapitres de ce livre de la Genèse. Dans l'intervalle, en effet, H. Gunkel avait publié en 1901 son fameux et important commentaire sur la Genèse et Lagrange devait en tenir compte. Dans les premiers mois de 1905, Lagrange continue d'envoyer la partie suivante de son commentaire et le Maître général accepte de faire imprimer l'ensemble. Cependant, au mois d'avril 1905, il décida de permettre seulement l'impression de la première partie, de Gn 1, 1 à 6, 4 sans l'introduction. Soixante exemplaires *pro manuscripto* sont alors distribués à des personnes choisies et autorisées. Consultés, quelques cardinaux de la Commission biblique pontificale et également le pape ne sont pas favorables. Nous ne devons pas oublier que la crise moderniste était à son comble, que la Commission biblique était en train de publier et de préparer ses premiers décrets justement sur le livre de la Genèse et, enfin, que le Pontife préparait la condamnation du modernisme. Le fait principal et décisif a été que, le 27 mai 1907, le pape lui-même informe le P. Cormier que ce commentaire de Lagrange ne peut

en aucune manière être publié. En écrivant au Pontife, Lagrange se soumet sincèrement, en proposant même de renoncer à toute étude sur la Bible.

Dans ses *Souvenirs* de 1926, Lagrange expliquera que le silence imposé par le pape représentait la « *situation la plus propice pour permettre aux esprits de méditer et de mettre à profit les enseignements donnés par le décret Lamentabili* » (p.170).

Ceci dit, on peut chercher à comprendre les autres raisons de cette interdiction. Dans les pages publiées et distribuées aux personnes autorisées, il manquait l'introduction où Lagrange devait justifier la mise à l'étude de son exégèse scientifique. Or, sans l'introduction, le commentaire paraissait renoncer à l'authenticité mosaïque du Pentateuque et à l'historicité des premières pages de la Bible, bien que Lagrange ait été plus nuancé : il ne niait pas, comme nous l'avons vu, le rôle initial et promoteur de Moïse et, dans les premiers chapitres de la Genèse, il distinguait l'enseignement religieux toujours valide de ces pages, et leur « genre littéraire », lequel selon lui, d'une histoire exprimée de manière allégorique avec métaphores.

L'interdiction imposée au P. Lagrange eut deux conséquences. La première, tout à fait positive, est que, la porte de l'Ancien Testament étant fermée, l'exégète de Jérusalem consacra dorénavant toutes ses forces à l'exégèse du Nouveau Testament. La seconde, négative, a été le silence de l'exégèse catholique sur la Genèse ; silence prolongé pendant un demi siècle, jusqu'à ce qu'en 1948, dans une lettre au cardinal Suhard de Paris, la Commission biblique, conformément à l'enseignement de Pie XII de 1943, ouvrait à nouveau la porte de l'Ancien Testament.

### **3. Condamnation de plusieurs livres du P. Lagrange**

1912 : « *L'année terrible* » écrit Lagrange dans ses *Souvenirs* (p. 200). Le jésuite allemand L. Fonck président de l'Institut biblique pontifical, à peine fondé en 1909, était depuis le début un adversaire féroce du P. Lagrange : Il l'accusait en paroles et par écrits. En mai 1912, dans une de ses lettres au Général des jésuites, Fonck prévoyait que rapidement l'influence de Lagrange aurait été arrêtée net et l'École biblique fermée en faveur du siège projeté de l'Institut biblique à Jérusalem. Or, Fonck voyait fréquemment le pape et Lagrange le craignait beaucoup.

En fait, le 29 juin 1912, le Saint Siège émit un décret selon lequel plusieurs livres du P. Lagrange devaient être exclus des séminaires. Il n'y avait dans le décret aucune mention précise de quels livres il s'agissait, mais on peut penser à la *Méthode historique* et aux *commentaires* de Lagrange sur *les Juges* et sur *l'Évangile de Marc*. « *La mesure était bénigne* », note Lagrange, cependant les motifs étaient graves : exégèse contraire à la tradition patristique, et aux décrets de la Commission biblique pontificale, et mettant en doute l'authenticité et la valeur historique des livres sacrés.

Le P. Lagrange reçoit le décret de condamnation le 5 août. Le lendemain, il envoya au P. Cormier pour le pape une lettre de soumission

sans réserve. De plus, il souhaitait s'éloigner de Jérusalem au moins pour un an, renonçant à écrire et à enseigner la matière biblique.

Au début de septembre, Lagrange partit pour Paris où il resta jusqu'à la fin de juin 1913, lorsque Pie X le convoque. Le pape le félicite pour sa soumission et le renvoie à Jérusalem pour reprendre ses études et son enseignement sur la Bible. Le pape avait été très impressionné par la parfaite obéissance de Lagrange.

Les années suivantes, le P. Fonck cherchera encore de créer à Jérusalem un grand institut, mais, en 1919, son successeur comme recteur, le P. A. Fernandez, obtient de Benoît XV un document dans lequel le pontife bénit le projet de construire à Jérusalem une seule succursale réduite et dépendant de l'Institut de Rome. L'École biblique du P. Lagrange était sauvée.

### **Les dernières vingt cinq années : 1913-1938**

Je me suis arrêté longuement sur la période très controversée du début du siècle écoulé pour faire comprendre quelle était la problématique biblique dans l'Église d'alors, et également pour faire ressentir les épreuves d'un homme vraiment initiateur, qui peut-être se présentait trop tôt, en mesurant la nécessité d'ouvrir des chemins nouveaux pour le bien de l'Église et des âmes. En particulier, nous avons vu ses capacités spirituelles de fidélité au Magistère jusqu'à se taire et, plus que tout, son obéissance exemplaire.

Durant la seconde moitié de sa carrière, le P. Lagrange s'est totalement consacré au Nouveau Testament et à son contexte aussi bien judaïque que païen. À côté de ses commentaires bibliques, il écrivit deux livres sur le judaïsme et publia – chose peu connue – vingt-six articles et un livre sur les religions gréco-romaines. Son ardeur ne s'était pas ralenti malgré l'âge et malgré le fait que, jusqu'à sa mort en 1938, lui-même n'a jamais été officiellement absous des accusations et condamnations subies. Il a pu travailler avec plus de sérénité, de plus en plus reconnu pour ses qualités d'exégèse et de théologien.

Si la porte de l'Ancien Testament était restée fermée, celle du Nouveau Testament semblait ouverte et, jusqu'à un certain point, moins révolutionnaire. Pourtant les difficultés ne manquaient pas, comme l'urgence d'affronter loyalement et avec une science éprouvée de graves questions qui mettaient en doute la valeur du Nouveau Testament. A. Loisy répandait le modernisme dans ses écrits sur le Nouveau Testament et l'histoire des religions visait à redimensionner l'originalité de Jésus et du christianisme.

Déjà à l'automne 1902, Loisy avait publié son fameux « livre rouge » sur l'« Évangile et l'Église ». Lagrange en avait relevé tout de suite le poison et s'en était expliqué dans un long compte rendu de plus de vingt

pages dans la *Revue biblique* de 1903. Loisy restera pendant des dizaines d'années l'homme avec lequel Lagrange discutera, en employant un appareil scientifique de première main, de même pour l'exégèse patristique. Aujourd'hui, on peut reconnaître que, si l'exégèse catholique n'a pas suivi Loisy dans ses thèses modernistes, on le doit au P. Lagrange.

Il y a encore un domaine dans lequel l'engagement scientifique du P. Lagrange a été précurseur : je veux dire l'œcuménisme. Durant la première guerre mondiale, il publia un commentaire sur l'*Épître de saint Paul aux Romains* et un autre sur celui aux *Galates*. Lagrange s'avérait non seulement un authentique théologien, celui que beaucoup avaient contesté, mais avec ces deux commentaires il entraînait en discussion avec Luther, duquel le commentaire aux Romains avait été découvert en 1908. En accord avec quelques nouveaux exégètes protestants, Lagrange montrait quelques faiblesses de l'exégèse luthérienne, par exemple sur le thème fondamental de la justification.

Ce fut, cependant dans ses nombreux comptes rendus que Lagrange développa un dialogue œcuménique, en cherchant la vérité dans la charité. De plus, il anticipait l'attitude du bienheureux Jean XXIII quand, déjà en 1915, il écrivait qu'il était préférable « de souligner ce qui unit plutôt que ce qui divise » (Cahiers de la *RB* 29, p. 205).

## Conclusion

En s'adressant en 1974 à la Commission biblique pontificale réunie à la suite de Vatican II, Paul VI se mit à parler « d'un grand maître de l'exégèse, un homme dans lequel ont brillé d'une manière exceptionnelle la sagacité critique, la foi et l'attachement à l'Église : nous voulons dire le Père Lagrange. »

Cet homme avait été convaincu du lien indissoluble entre l'Écriture et l'Église, convaincu qu'il ne peut y avoir contradiction entre la science vraie et la foi catholique, convaincu que l'exégèse critique doit cheminer d'un même pas avec la vie spirituelle et religieuse, convaincu enfin que seul le Magistère pontifical avait l'ultime parole dans l'interprétation de la Bible. Comme le dira le Concile Vatican II : « Il appartient aux exégètes de s'efforcer, suivant ces règles, de pénétrer et d'exposer plus profondément le sens de la Sainte Écriture, afin que, par leurs études en quelque sorte préalables, mûrisse le jugement de l'Église. (*Dei Verbum*, 12.)